

Consignes aux candidats

EPREUVE E3- ACCOMPAGNEMENT ET AIDE A LA PERSONNE DANS LA VIE RELATIONNELLE ET SOCIALE

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION : Arrêté portant définition et fixant les conditions de délivrance de la mention complémentaire aide à domicile du 10 septembre 2004

1 – FORME DE L’EVALUATION (extrait de l’arrêté)

L’épreuve E3 a pour objectif de vérifier les compétences professionnelles et les savoirs associés liés aux activités professionnelles suivantes :

- communication professionnelle, responsabilité et déontologie
- bilan de situation
- animation et activités de maintien de la vie sociale
- compte rendu de l’activité
- analyse du vécu professionnel

Cette épreuve consiste en une épreuve PONCTUELLE orale d’une durée de 45 minutes (coefficient 3)

L’épreuve prend appui sur un dossier support établi à partir des périodes de formation en milieu professionnel effectuées au domicile privé des personnes ou de l’expérience professionnelle pratiquée au domicile privé des personnes.

Le candidat présente dans ce dossier le cadre d’exercice professionnel et deux situations qu’il a choisies. Elles doivent être différentes (niveau d’autonomie des personnes, environnement humain et matériel...). Le candidat précise notamment les besoins identifiés, les moyens mis en œuvre, son rôle dans le dispositif mis en place et dans l’accompagnement des personnes. Il présente également les difficultés éventuellement rencontrées, les remédiations mises en place ou possibles et les relations avec les autres professionnels.

L’une des situations mettra en œuvre obligatoirement la **compétence C44**.

Le dossier de 15 pages maximum, annexes non comprises, est obligatoirement accompagné de l’ensemble des documents relatifs aux périodes de formation en milieu professionnel ou à l’expérience professionnelle selon le statut du candidat.

Les candidats produiront :

- les attestations de l’ensemble des périodes de formation en milieu professionnel ou les attestations d’activités professionnelles remplies par les responsables des structures d’accueil précisant les lieux, les durées ainsi que les activités effectuées par le candidat.
- les fiches d’appréciation de la période de formation en milieu professionnel au domicile privé des personnes, remplies par le (ou les) professionnel(s)-tuteur(s) et signées obligatoirement par les responsables des structures.

L’épreuve se déroule en deux temps :

- un exposé (durée: 15 minutes au plus) au cours duquel le candidat situe sa position dans le contexte professionnel (cadre juridique, institutionnel et relationnel) et justifie le choix des situations présentées dans le dossier ;
- un entretien (durée: 30 minutes) permettant d’évaluer :
 - o les compétences et les savoirs associés relatifs à l’unité 3 et tout particulièrement C44
 - o la capacité du candidat à analyser son vécu professionnel et à s’inscrire dans la méthodologie d’intervention de l’aide à domicile.

Les commissions d’évaluation sont composées d’enseignants et de professionnels.

Le recteur fixe la date à laquelle le dossier complet (dossier du candidat, attestations des périodes de formation en entreprise ou attestations d’activités professionnelles et fiches d’appréciation de la période de formation au domicile privé) doit être remis au service chargé de l’organisation de l’examen.**En cas d’absence de dossier ou en cas d’absence partielle ou totale des attestations de formation ou attestations d’activités à la date fixée par le Recteur, le candidat ne sera pas autorisé à passer l’épreuve E3.**

2 – GUIDE METHODOLOGIQUE.

2.1 - DOSSIER SUPPORT DE L'EPREUVE E3

ACCOMPAGNEMENT ET AIDE A LA PERSONNE DANS LA VIE RELATIONNELLE ET SOCIALE

2.1.1 – Analyse du contenu du dossier

ELEMENTS DU DOSSIER	OUI	NON	CONSEILS DONNES à l'élève ou au stagiaire
INTRODUCTION			
- Choix des usagers - Attentes et/ou appréhensions			
SITUATION 1			
Présentation du cadre institutionnel : - nom, forme juridique - importance (nombre de professionnels et usagers) de la structure - localisation (urbain, rural) et zone d'intervention - caractéristiques des bénéficiaires - positionnement de l'aide à domicile dans la structure			
Présentation de la personne : - âge, sexe, niveau d'autonomie, situation familiale - histoire de vie, état de santé, habitudes de vie... - éléments à l'origine de la première demande d'aide à domicile (si possible) - environnement o humain o géographique (présence ou non de commerces, de services,) o matériel (plan commenté si aménagement particulier/ type et description du logement, aides techniques...)			
Identification des besoins de la personne et actions entreprises : - besoins satisfaits / perturbés identifiés - modalité d'évaluation des besoins : moyens et/ou outils - actions mises en œuvre - présentation des ressources humaines (professionnels et aidants naturels) et matérielles pour répondre à ces besoins			
Implication du stagiaire dans l'accompagnement de la personne : - dans les activités de la vie quotidienne - dans les activités de maintien de la vie sociale et de loisirs : <i>description et analyse d'une activité (C44)</i> □ - difficultés rencontrées et remédiation mise en place ou possible - relation avec les autres professionnels ou aidants			
Bilan : - améliorations proposées - analyse du vécu chez la personne aidée			
SITUATION 2			
Présentation du cadre institutionnel : - nom , forme juridique - importance (nombre de professionnels et usagers) de la structure - localisation (urbain, rural) et zone d'intervention - caractéristiques des bénéficiaires - positionnement de l'aide à domicile dans la structure			
Présentation de la personne : - âge, sexe, niveau d'autonomie, situation familiale - histoire de vie, état de santé, habitudes de vie... - éléments à l'origine de la première demande d'aide à domicile (si possible) - environnement o humain o géographique (présence ou non de commerces, de services,) o matériel (plan commenté si aménagement particulier/ type et description du logement, aides techniques...)			
Identification des besoins de la personne et actions entreprises): - besoins satisfaits / perturbés identifiés - modalité d'évaluation des besoins : moyens et/ou outils - actions mises en œuvre - présentation des ressources humaines (professionnels et aidants naturels) et matérielles pour répondre à ces besoins			
Implication du stagiaire dans l'accompagnement de la personne : - dans les activités de la vie quotidienne - dans les activités de maintien de la vie sociale et de loisirs <i>description et analyse d'une activité (C44)</i> □ - difficultés rencontrées et remédiation mise en place ou possible - relation avec les autres professionnels ou aidants			
Bilan : - améliorations proposées - analyse du vécu chez la personne aidée			
CONCLUSION			
- analyse globale de l'année de formation - Projet professionnel à court et moyen terme			

Mise à jour décembre 2011

**2.1.2 - Analyse de la forme du dossier support de l'épreuve E3
ACCOMPAGNEMENT ET AIDE A LA PERSONNE DANS LA VIE RELATIONNELLE ET SOCIALE –**

- Le dossier doit être relié et fourni en 3 exemplaires –

STRUCTURE DU DOSSIER	OUI	NON	CONSEILS DONNES à l'élève ou au stagiaire
PAGE DE PRESENTATION (non paginée) : . nom de l'établissement scolaire fréquenté . nom de l'élève ou du stagiaire . intitulé du diplôme en toutes lettres « MENTION COMPLEMENTAIRE AIDE A DOMICILE » . intitulé de l'épreuve « E3 Accompagnement et aide de la personne dans la vie relationnelle et sociale » . session 201..			
SOMMAIRE détaillé non paginé : . titres . sous titres . pagination			
INTRODUCTION . paginée 1			
PRESENTATION DES SITUATIONS : - Police de référence : arial ou times new roman - taille de police texte 12 titre 16 sous titre 14 - marge de gauche 3.5			
CONCLUSION paginée			
Annexes - numérotées - non paginées il est impératif de numéroté les annexes et de renvoyer dans le corps du texte à celles-ci.			
Orthographe, syntaxe, expression correctes			
Présentation soignée			

2.2 – ORAL

2.2.1 Exposé

STRUCTURE DE L'EXPOSE	OUI	NON	CONSEILS DONNES à l'élève ou au stagiaire
Durée 15 min			
Se présenter, décrire le parcours de formation, présenter ses motivations			
Se situer dans le contexte professionnel (cadre juridique, institutionnel, relationnel)			
Justifier le choix des situations présentées dans le dossier			

2.2.2 Entretien

STRUCTURE DE L'EXPOSE	OUI	NON	CONSEILS DONNES à l'élève ou au stagiaire
Durée 30 min			
Analyse du vécu professionnel			
Méthodologie d'intervention de l'aide à domicile			
Compte rendu d'une activité de maintien de la vie sociale et de loisirs			

2.3 – Grille d'évaluation

La grille d'évaluation est la grille nationale élaborée par l'académie pilote(voir ci-dessous).

3 – DOCUMENTS A FOURNIR

Le dossier doit comprendre :

- l'attestation de PFMP complétée et signée par les responsables de stage
- la fiche d'appréciation (modèle national fourni par l'académie pilote)

**Mention Complémentaire Aide à Domicile
E3 – Accompagnement et aide à la personne
dans la vie relationnelle et sociale**
Epreuve orale : durée 45 min. – Coef.3

NUMERO DU CANDIDAT :

COMPETENCES	CRITERES D'EVALUATION Le candidat doit être capable	EVALUATION DU CANDIDAT			
		Exposé	Entretien	Barème	Note
C12 – Conseiller, négocier. C22 – Etablir un bilan de situation	1°) Précision et pertinence des informations · d'énoncer les besoins des personnes, · de justifier les moyens mis en œuvre, · de justifier son rôle dans le dispositif, · d'argumenter ses propositions, · de proposer des solutions alternatives, · de négocier avec la personne, famille, autres intervenants, employeur	X	X	.../4	
C14 – S'intégrer dans un projet, dans une équipe de travail.	2°) Analyse des situations · de présenter le cadre d'exercice professionnel · de justifier l'intervention au domicile (besoins, action), · de participer à l'élaboration et au suivi d'un projet, · de situer sa fonction et la limite de ses compétences, · de participer au travail de l'équipe.	X	X	.../2	
C11 – Créer une Situation d'échanges	3°) Réflexion face au jury : · de prendre du recul par rapport à l'action menée, · d'exposer des difficultés et/ou les satisfactions rencontrées. · d'établir une relation adaptée avec le jury, · d'écouter et de donner des réponses adaptées, · de s'exprimer correctement.	X	X	.../3	
C13 – Rendre compte aux interlocuteurs concernés.	4°) Discrétion professionnelle : · de respecter l'anonymat des personnes impliquées dans l'exposé, · de ne pas porter de jugement de valeurs.	X	X	.../2	
C44 – Mettre en œuvre des activités de maintien de la vie sociale	5°) Choix de l'activité : · choisir une activité en fonction des ressources, des potentialités, faits et objectifs, · justifier ses choix.		X	.../3	
Capacité à s'inscrire dans la méthodologie de l'intervention de l'aide à domicile (Prise en compte des fiches d'appréciation de la PFMP au domicile privé, voir note au jury)				.../2	
SAVOIRS ASSOCIES - Environnement social des publics - Cadre juridique, institutionnel et relationnel de l'aide à domicile,... - Notions de droit appliquées au secteur professionnel - Techniques de développement et de maintien de l'autonomie, techniques d'animation			x	.../4	
Justification de la note si celle-ci est inférieure à 10/20		TOTAL → (en points entiers ou ½ point)			.../20

JURY

Nom, Prénom : Signature,	Nom, Prénom : Signature,
-----------------------------	-----------------------------

CROISEMENT DES COMPETENCES ET SAVOIRS ASSOCIES EN U 3
Les savoirs associés doivent s'appuyer sur le vécu professionnel et sur les situations décrites par le candidat

Compétences Savoirs associés	C 11 – Créer une situation d'échange	C 12 – Conseiller - Négociateur	C 13 – Rendre compte aux interlocuteurs concernés	C 14 – S'intégrer dans un projet, dans une équipe de travail	C 22 – Etablir un bilan de situation	C 44 – Mettre en œuvre des activités de maintien de la vie sociale et de loisirs
S 1.2 – L'environnement social des publics					- Analyse de l'installation et/ou de l'évolution de la situation de la personne et des répercussions possibles - Proposition de conduites à tenir	
S 1.3 – Cadre juridique et institutionnel du maintien à domicile				- Présentation du rôle et du fonctionnement d'un CCAS, d'une association	- Présentation des mesures de protection (financières et structurelles) adaptées aux situations décrites	
S 1.4 – Le cadre relationnel de l'aide à domicile	Repérage d'attitudes mettant en évidence un mécanisme de défense, un mécanisme de coopération dans la situation observée			- Identification des acteurs en présence dans la situation observée - Identification de la relation fonctionnelle, du lien hiérarchique		- Enumération des facteurs créant, favorisant ou aggravant la perte d'autonomie et justification de leurs incidences sur l'autonomie - Justification d'activités sollicitant les fonctions motrices, sensorielles, intellectuelles, la vie sociale, le projet de vie. - Présentation des rôles possibles de l'entourage, des intervenants à domicile
S 1.5 – Méthodologie d'intervention de l'aide à domicile			- Mise en évidence des rôles des différents intervenants - Indication et justification du secret professionnel, de la discrétion professionnelle.		- Explication des étapes de la méthodologie d'intervention à domicile	
S 1.6 – Notion de droit appliquées au secteur professionnel				Présentation de la spécificité du métier d'aide à domicile face au droit du travail		
S 36 - Technique de développement et de maintien de l'autonomie, techniques d'animation		Indication des moyens mis en œuvre pour obtenir l'adhésion de la personne, pour solliciter sa participation				- Indication des objectifs de l'activité proposée - Enoncé le degré de participation, d'aide à apporter à la personne